



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### services bancaires

Question écrite n° 88388

#### Texte de la question

M. Alain Joyandet appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'inquiétude de plus en plus croissante des consommateurs, mais surtout les personnes en difficulté sur les frais bancaires de plus en plus élevés appliqués par la Banque de France et les banques françaises quelles que soient les opérations effectuées. En effet, l'inflation du nombre et du montant des frais bancaires mis à la charge des usagers semblent injustifiée, alors même que les nouvelles technologies conduisent à une réduction des frais de traitement et ne font alors qu'accentuer leur détresse, Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin de limiter l'augmentation des frais bancaires, notamment des frais en cas d'incident de paiement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Joyandet](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88388

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 2006, page 2661